



Qu'est-ce que l'OCCE

D'hier à aujourd'hui

L'Office Central de la Coopération à l'École a été créé en 1928, sous l'impulsion de membres de l'enseignement et de militants de la coopération, adultes convaincus de la nécessité d'enseigner, dès l'école, les principes et les vertus de la coopération que l'on retrouve dans le fonctionnement de l'économie sociale et solidaire.

Fondé sous le double parrainage de Ferdinand Buisson (Directeur de l'Enseignement primaire) et de Charles Gide (Professeur au Collège de France, économiste spécialiste de la coopération), l'OCCE est, aujourd'hui, la Fédération nationale des 101 associations départementales qui réunissent les membres, personnes majeures ou mineures de l'Enseignement public, regroupés en coopératives scolaires du 1er et du second degrés, soit 4 560 000 adhérents dans plus de 50 000 établissements. Elle est reconnue d'utilité publique.

Les coopératives scolaires

Définie par la circulaire ministérielle du 23 juillet 2008, la coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en oeuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative.

La coopérative bénéficie du soutien de l'OCCE en matière éducative, pédagogique, juridique et comptable.

La coopération à l'école

On peut la définir comme un système cohérent de valeurs et de principes issus des fondamentaux républicains, coopératifs, associatifs (aide,

entraide, tutorat, cotisation volontaire, projet, conseil de coopération par exemple), d'attitudes et de pratiques donnant du sens à l'École et aux apprentissages.

L'apprentissage coopératif

C'est un apprentissage construit ensemble, en interaction, au travers d'une expérience active, qui implique la confrontation des points de vue, la justification des démarches, la validation des hypothèses et le respect de chacun. Un apprentissage qui permet la construction active de connaissances, la découverte de l'autre et l'apprentissage du débat démocratique.

Pour synthétiser en une phrase, l'apprentissage coopératif, c'est :

« Apprendre avec les autres, par les autres, pour les autres et non pas seul contre les autres ! »

L'accompagnement des équipes éducatives

L'OCCE accompagne les enseignants dans leurs pratiques professionnelles par ses nombreuses formations proposées, un grand nombre d'outils pédagogiques et ses propositions d'actions dans les domaines de la lecture, de l'écriture, des pratiques artistiques et culturelles, de l'éducation au développement durable, par exemple, tout cela dans un même but : favoriser la coopération au sein des classes pour améliorer le climat scolaire.

Son maillage territorial permet aussi d'apporter des réponses adaptées sur les plans juridiques et comptables à tous les coopérateurs et aux parents d'élèves.



Pédagogie coopérative

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'OCCE

101 bis rue du Ranelagh

75016 Paris

Tel : 01 44 14 93 30

Email : federation@occe.coop



Toutes les coordonnées des Associations Départementales OCCE sont sur le site fédéral :

www.occe.coop

La revue pédagogique de l'OCCE Animation & Education



La revue Animation & Education a consacré de nombreux articles pratiques et théoriques sur les questions du Vivre ensemble et des valeurs qui le fondent.

La revue est disponible en ligne sur le site :

www.animeduc.occe.coop



D'autres ressources sont disponibles sur le site fédéral de l'OCCE :

www.occe.coop

Rubriques : « Nous connaître » puis « La coopération à l'école »

ou bien flashez le QR Code ci-contre

Conception graphique et photos : Robert Tourati



Pédagogie coopérative



La coopération (à l'École) au cœur des valeurs de la République



Liberté
Égalité
Fraternité



La coopération au cœur des valeurs de la République

L'OCCE joue très explicitement son rôle historique en défendant les valeurs de la République. C'est pour apprendre à vivre, décider, agir et travailler ensemble que sont nées les coopératives scolaires.

Dans le cadre de l'actuelle mobilisation citoyenne, le Ministère de l'Education lance 11 mesures. L'OCCE propose son approche originale et des contributions sur le mode coopératif pour 6 d'entre-elles.

Chacune des 102 Associations Départementales OCCE peut apporter une aide spécifique, n'hésitez pas à la contacter (toutes les coordonnées sont sur le site Fédéral de l'OCCE : www.occe.coop)

Mesure 1 : Renforcer la transmission des valeurs de la République

Contribution OCCE :

STAGES DE FORMATION pour les personnels 1er et 2nd degrés pour :

- apprendre à faire groupe, à se solidariser autour d'un projet commun
- connaître l'état de la recherche sur les usages des technologies numériques et des réseaux sociaux en coopération (Université d'été 2015 à Chaumont « Coopérer 2.0 : (R) évolution numérique et pédagogique »)
- adopter les arts comme leviers de compréhension de l'humain (approche culturelle du monde contemporain ; rencontres avec des professionnels de la culture).

Mesure 2 : Rétablir l'autorité des maîtres et les rites républicains

Contribution OCCE :

STAGES DE FORMATION pour les personnels 1er et 2nd degrés pour :

- associer les élèves aux débats relatifs à la vie de l'École et ainsi légitimer l'autorité des enseignants par leur rôle de pédagogue, celui qui accompagne.
- accompagner la charte de la laïcité.

Mesure 3 : Créer un nouveau parcours éducatif de l'école élémentaire à la terminale : le parcours citoyen

Contribution OCCE :

STAGES DE FORMATION pour les enseignants 1^{er} et 2nd degrés et action éducative (Lire et écrire des images) pour éduquer les élèves aux médias. Le cinéma comme art pour rencontrer les œuvres, éduquer au regard.

ACCOMPAGNEMENT des enseignants pour la mise en place d'ateliers philosophiques

AIDE à la mise en place de conseil d'enfants, de conseils de vie collégienne, conseils de la vie lycéenne et à la gestion de projets

COUP DE MAIN pour favoriser et encourager les initiatives associatives des jeunes.

Mesure 6 : Engager un chantier prioritaire pour la maîtrise de la langue

Contribution OCCE :

FORMATION ET ACTIONS ÉDUCATIVES en :
poésie, théâtre, production d'écrits,
littérature jeunesse.

Mesure 7 : Accélérer la mise en œuvre du plan de lutte contre le décrochage

Contribution OCCE :

FORMATIONS qui portent sur l'envie d'École et le goût d'apprendre, l'estime de soi, le climat scolaire, l'empathie.

Mesure 8 : Renforcer les actions contre les déterminismes sociaux et territoriaux

Contribution OCCE :

DÉFENSE DE LA SOLIDARITÉ au sein des coopératives scolaires. Même si les familles ne participent pas au financement des coopératives, les élèves des écoles ou des associations du second degré affiliées sont membres de plein droit à l'OCCE et bénéficient de toutes les activités qu'organise la coopérative scolaire.